

Le Jour, 1952
25 novembre 1952

EN MARGE DU MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT

Le message que M. le Président de la République a adressé aux Libanais le 22 Novembre a un autre accent que ceux qui l'ont précédé. Les circonstances y sont pour quelque chose ; mais il ne faut pas tout mettre au compte des circonstances.

Il devenait pressant de rassurer un peuple inquiet. Le Chef de l'Etat a bien vu cela. Il était urgent d'annoncer que les traditions et les principes connaîtraient de meilleurs jours ; que le désordre dans les idées serait combattu comme le désordre dans la rue ; que l'anarchie matérielle ne s'emparerait pas de ce pays par le trouble chemin de l'anarchie intellectuelle.

Nous reconnaissons au Chef de l'Etat des intentions pures depuis le départ. Il dispose du pouvoir cependant que nous ne disposons que de notre jugement. C'est le moins que notre jugement s'exerce dans le climat de liberté que nous aimons tous. Les libertés légitimes qui nous sont si chères, commencent par cette liberté de juger des choses dans l'équité et sans passion.

Le Chef de l'Etat est animé d'intentions excellentes et nous savons qu'il travaille beaucoup. Mais les intentions se distinguent des actes et le résultat du travail peut ne point répondre à l'étendue de l'effort. Il nous arrive à tous de voir ce que nous préférons contrarié par d'obscures nécessités, par d'obscures convenances.

Par son orientation générale, le Liban fait maintenant une expérience après beaucoup d'autres. Notre vœu est qu'il en sorte assagi. La confiance dans l'avenir est ce qui intéresse le plus notre peuple, un des plus mobiles de la terre. Il ne faut pas que cette mobilité congénitale ait pour terme l'immobilité de la mort.

Par destination comme par nature, le Libanais est fait pour voyager et le Liban pour accueillir le voyageur. Pour que ce mouvement ne devienne pas une fuite et pour que cet accueil ne devienne pas un rêve, il faut ici que la tradition triomphe. Il faut que l'ordre règne et que l'étranger comme le Libanais de l'étranger auxquels s'est adressé en termes heureux le Chef de l'Etat, ne soient pas dégoûtés par les excès auxquels les démagogues se livrent.

Il suffit de rien ou de peu pour que les sources tarissent et pour que les hommes s'en aillent.

L'aisance ou la richesse, la paix sociale par l'effet d'une juste mesure des droits et des devoirs ne se conçoivent au Liban que dans l'équilibre de tout. Le niveau de vie des Libanais dépend de leur activité visible et de leurs ressources invisibles ; il dépend de rapports multiformes et innombrables avec l'étranger, au Liban même et dans l'univers. L'entreprise lointaine et l'enseignement réputé, le commerce de transit et des hôpitaux du premier rang contribuent également à la balance des comptes.

Encore faut-il que nos lois correspondent à notre nature, que la théorie qui dessèche n'ait pas raison de la réalité vivante.

Les Libanais ne vivent pas de leur capital et de leurs rentes ; ils vivent de leur intelligence et de leur travail. Les chinoiseries ou les prétentions de l'Etat ne doivent pas enrayer ce mécanisme vital. **Tout obstacle, toute lenteur imposés à l'activité libanaise se traduisent par une perte de substance.**

Le secret des affaires au Liban est dans une combinaison du mouvement rapide et de l'intelligence.

Pour ce qui est de la vie intellectuelle, nous savons depuis des millénaires que c'est une question d'horizons. Le Président de la République a parlé avec raison d'un épanouissement des sciences et des arts, que seuls peuvent nous donner les horizons les plus larges.

Nous serons un peuple de vastes libertés, nous aurons des lois sociales et fiscales raisonnables ou nous serons vaincus par le sort. Nous serons un pays accueillant et large d'idées ou nous périrons.

Le 22 Novembre, le Président de la République a opté pour la vie : nous le constatons avec allégresse.